

La Société Française d'Évaluation accompagne les collectivités

Fondée en 1999 la Société Française de l'Évaluation (SFE) a pour vocation de contribuer au développement de l'évaluation et de promouvoir son utilisation dans les organisations publiques et privées.

Association à but non lucratif et apolitique, la SFE œuvre pour l'amélioration de l'action publique et souhaite être un lieu de débats, de capitalisation et de formation ouvert à tous. Animée par un réseau de bénévoles, elle rassemble des professionnels, chercheurs, agents de la fonction publique et consultants, et propose des espaces d'échanges, de réflexion et de production dans le cadre de groupes de travail thématiques, de réseaux et de clubs régionaux. « *La SFE propose 5 types de services auxquels les collectivités peuvent faire appel : l'observatoire (voir encadré), des formations à l'évaluation pour des personnes (élus ou agents des collectivités) soit qui cherchent à découvrir ce qu'est l'évaluation, soit qui souhaitent approfondir leurs connaissances pour mettre en place une évaluation, de la documentation et des ouvrages sur l'évaluation dont un guide à l'usage des élus locaux, des journées d'études régulières sur des thèmes à enjeux (prochainement sur l'éducation et le numérique par exemple), ainsi qu'une lettre d'information sur l'actualité de l'évaluation* » explique Michel Basset, Président de la SFE. « *Dans certains cas, les collectivités peuvent aussi faire appel à cette association pour les aider à réfléchir à la mise en place d'une évaluation et à l'organisation interne*

nécessaire pour y parvenir » poursuit le président. Certains de ces services sont accessibles aux adhérents de la SFE dans des conditions privilégiées. En effet, la SFE existe essentiellement grâce à ses adhérents individuels ou institutionnels, dont les collectivités qui représentent la majorité de ses 400 adhérents. La SFE a défini les principes spécifiques de l'Évaluation dans une Charte adoptée en 2006 qui constitue une référence pour les acteurs intervenant dans ce domaine.

LES ESPACES D'ÉCHANGES AU SEIN DE LA SFE

Les groupes de travail thématiques constituent pour les adhérents de la SFE des espaces de réflexions et d'échanges de pratiques sur un champ de politiques publiques particulier ou sur une approche évaluative spécifique. Les Clubs régionaux sont des espaces décentralisés permettant à la SFE d'assurer une couverture territoriale et une présence locale. Pilotés par des adhérents, ouverts aux adhérents et aux non-adhérents, ils rassemblent des acteurs de la SFE ayant une proximité géographique. Des rencontres et des conférences y sont organisées, ainsi que la mise en place des partenariats avec des acteurs locaux. Les Réseaux professionnels rassemblent des acteurs de la SFE

ayant une activité et/ou une appartenance professionnelle ou institutionnelle commune. Leur activité complète les échanges transversaux et pluri-professionnels. ■

Focus sur l'observatoire de la SFE

L'objectif de l'observatoire et du baromètre de l'évaluation est de capitaliser sur tout ce qui se fait en évaluation de politiques publiques en France, y compris au niveau des collectivités territoriales afin de faciliter le transfert de connaissances en la matière, et de donner envie aux collectivités d'évaluer leurs propres politiques. « Près de 3 000 évaluations identifiées sur tout type de politique en France dont 1 800 en Ile-de-France depuis 2007, cela commence à devenir important comme base de ressources. Le baromètre quant à lui permet de donner une vision synthétique de l'activité d'évaluation. En Ile-de-France, 38% des évaluations ont été réalisées par des collectivités locales » note Michel Basset. Les élus peuvent donc se saisir de cette base accessible sur internet pour rechercher par type de politique des évaluations réalisées sur des politiques que les intéressent. Dans 50% des cas, les rapports sont téléchargeables. Cela peut, par exemple, les aider à définir une commande d'évaluation, se comparer avec d'autres politiques ou d'autres collectivités.